

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL



Sommet Mondial sur les Systèmes Alimentaires 2021

PROJET DE FEUILLE DE ROUTE DU SENEGAL POUR LE SOMMET MONDIAL SUR LES SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES



Table des matières

Sigles et abréviations.....	2
I. Introduction.....	3
1.1. Origine du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires durables	3
1.2. Objectif et finalité du Sommet.....	3
1.3. Brève présentation du processus de formulation de l'engagement de la République du Sénégal.....	4
II. Background sur les orientations et les performances récentes de la politique économique et alimentaire du Sénégal	5
2.1. Orientations des politiques économiques et alimentaires.....	5
2.2. Principaux achèvements /performances	6
2.2.1. Au plan macro-économique	6
2.2.2. Au niveau des ODD	7
III. Analyse diagnostique des systèmes alimentaires du Sénégal	7
3.1. Caractéristiques globales relatives aux pistes d'action.....	7
3.2. Forces/atouts, opportunités et menaces	8
3.3. Tendances lourdes et principales variables de changement.....	9
IV. Quels systèmes alimentaires durables pour le Sénégal à l'horizon 2030	11
4.1. Vision et implications en termes de stratégie.....	11
4.2. Interventions/Investissements pour soutenir le système alimentaire durable à l'horizon 2030 et les résultats et comportements attendus	11
V. Pilotage du système alimentaire du Sénégal à l'horizon 2030.....	12
5.1. Engagements (mesures de politique).....	12
5.2. Dispositif institutionnel de mise en œuvre	12
5.3. Mécanisme de suivi évaluation et de reddition de comptes.....	13
VI. Conclusion et feuille de route	13

Sigles et abréviations

AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
CASE	Cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques
CEDEAO	Communauté Economiques Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CLM	Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNDN	Secrétariat du Conseil National de Développement de la Nutrition ex CLM
DAPSA	Direction de l'Analyse de la Prévision et de Statistiques agricoles
DGPPE	Direction Générale de la Planification des Politiques Economiques
DPPE	Direction de la planification et des politiques économiques
ECOWAP	ECOWAS Agricultural Policy
EHCVM	Enquête Harmonisée de suivi des Conditions de Vie des Ménages
FADSR	Fonds d'Appui au Développement du Secteur Rural
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FNDASP	Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral
FONGIP	Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires
FONSIS	Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques
FONSTAB	Fonds d'appui à la Stabulation
GDSP	Groupe de Dialogue Social et Politique
IPAR	Initiative Prospective Agricole et Rurale
LBA	La Banque Agricole
LOASP	Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastoral
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAP 2A	Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré
PASAD	Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire et Durable
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PNBSF	Programme National de Bourses de Sécurité Familiale
PNDE	Plan national de développement de l'élevage
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PRES	Programme de Résilience Économique et Sociale
PROMOVILLES	Programmes de Modernisation des Villes
PSE	Plan Sénégal Emergent
PSMN	Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
PUDC	Programme d'urgence de développement communautaire
PUMA	Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers
RAC	Revue Annuelle Conjointe
SECNSA	Secrétariat Exécutif Conseil National de Sécurité Alimentaire
SNGDERST	Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de Ruissellement et de Lutte contre la Salinisation des Terres au Sénégal
SNSAR	Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et de Résilience
UNCCIAS	Union nationale des Chambres de Commerce, d'industrie et d'Agriculture du Sénégal
ZLECAF	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

I. Introduction

1.1. Origine du Sommet mondial sur les systèmes alimentaires durables

En 2021, le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, organise le **Sommet mondial** sur les **systèmes alimentaires durables** dans le cadre de la Décennie d'action instaurée pour atteindre les ODD à l'horizon 2030. Cette initiative répond à la prise de conscience grandissante de l'évolution des systèmes alimentaires vers la production d'aliments en plus grande quantité et à des prix plus abordables. Cette évolution s'est faite au détriment d'un certain nombre d'objectifs sociétaux tels que l'amélioration de la santé et de la nutrition, la lutte contre la pauvreté, le renforcement des services éco systémiques et l'inclusion sociale.

1.2. Objectif et finalité du Sommet

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a mis davantage en lumière le rôle essentiel que les systèmes alimentaires joueront à l'avenir s'agissant de relever les défis mondiaux posés par la malnutrition, la pauvreté et le changement climatique. Si les acteurs qui interviennent dans les systèmes alimentaires commencent à agir et à changer leur comportement, il leur manque toutefois une vision commune des interactions, des liens de dépendance et des arbitrages complexes propres à ces systèmes sur laquelle pourraient s'appuyer les nombreuses initiatives qu'ils mènent parfois séparément.

L'objectif général du Sommet sur les systèmes alimentaires est d'aider ces parties prenantes à mieux apprécier les enjeux complexes qui ont une incidence sur l'avenir des systèmes alimentaires, à faire des choix avisés à cet égard et à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

S'accordant à l'acception de la FAO, un système alimentaire se comprend ici comme un "**ensemble d'acteurs et d'activités, impliqués dans la production, l'agrégation, le transport, la transformation, la distribution, la consommation de produits alimentaires provenant de l'agriculture¹, de la sylviculture ou de la pêche** » .

Il est aussi retenu que, dans leurs dynamiques, ces acteurs et activités sont influencés par des moteurs sociaux, politiques, culturels, technologiques, économiques et environnementaux interdépendants.

Dans le cadre du Sommet mondial sur les Systèmes Alimentaires durables, il s'agira de travailler à la réalisation de cinq pistes d'actions qui faciliteront la transformation des systèmes alimentaires mondiaux en vue d'assurer la mise en œuvre des 17 ODD interconnectés :

- **Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et nutritive** (permettre à toutes les populations de bien se nourrir et de vivre en bonne santé, favoriser la réalisation progressive du droit à l'alimentation) ;
- **Évoluer vers des habitudes de consommation durables** (promouvoir des régimes alimentaires sains et durables et créer une demande pour ce type d'alimentation, réduire le gaspillage) ;

¹ Au sens large incluant les productions végétales et animales

- **Stimuler une production respectueuse de la nature à une échelle suffisante** (atténuer le changement climatique, réduire les émissions et accroître le piégeage du carbone, reconstituer et protéger les écosystèmes d'importance critique, réduire les pertes de nourriture et utiliser moins d'énergie, sans que cela ne se fasse au détriment de la santé ou d'une alimentation nutritive);
- **Favoriser des moyens d'existence et une distribution de valeurs équitables** (augmenter les revenus, répartir les risques, améliorer l'inclusion, promouvoir le plein emploi productif et un travail décent pour tous);
- **Renforcer la résilience face aux facteurs de vulnérabilité, aux chocs et aux pressions** (veiller au bon fonctionnement continu de systèmes alimentaires sains et durables).

Les résultats qui en sont attendus sont :

- **Un discours public considérablement renforcé** s'agissant du rôle que jouent les systèmes alimentaires dans la réalisation des ODD et des actions à mener pour inciter le grand public à œuvrer au service des populations et de la planète ;
- **Des actions majeures** assorties de résultats mesurables qui favorisent la réalisation des objectifs fixés pour 2030. Il s'agira notamment d'attirer l'attention sur les solutions existantes et de mettre à l'honneur les chefs de file de la transformation des systèmes alimentaires et d'appeler divers acteurs (pays, villes, entreprises, société civile, citoyens ou encore producteurs d'aliments) à lancer de nouvelles initiatives aux quatre coins du monde ;
- **L'établissement d'un ensemble de principes de haut niveau** qui aideront les Etats Membres et d'autres parties prenantes à exploiter les possibilités offertes par leurs systèmes alimentaires au service de la concrétisation des ODD. Ces principes seront élaborés à partir de tous les éléments du processus préparatoire et reposeront sur une vision optimiste et encourageante, dans laquelle les systèmes alimentaires sont au cœur des actions menées pour donner corps à l'ambition du Programme 2030 ;
- **Un système de suivi et d'examen** qui conduira à de nouvelles actions et à de nouveaux résultats, facilitera la mise en commun de l'expérience acquise, des enseignements tirés et des connaissances et proposera de nouveaux paramètres de mesure en vue des études d'impact.

1.3. Brève présentation du processus de formulation de l'engagement de la République du Sénégal

Suite à l'appel du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, SEM António GUTERRES, pour un renforcement des systèmes alimentaires dans le cadre de l'agenda 2030 axé sur l'atteinte des **17 objectifs de développement durable (ODD)**, le Président de la République du Sénégal, SEM Macky SALL, a désigné le Pr Moussa BALDE, Ministre de l'Agriculture et de l'Equipeement Rural (MAER), comme Coordonnateur des Concertations Nationales pour des systèmes alimentaires durables, inclusives et équitables au Sénégal.

Ainsi, de larges concertations sous la coordination technique de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA) du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipeement

Rural (MAER) ont été organisées, animées et facilitées dans le pays autour de la **problématique de transformation durable et accélérée des systèmes alimentaires aux niveaux national et local**. Cette mobilisation a inclus toutes les catégories de parties prenantes : administrations publiques, organisations de producteurs, organisations de jeunes, organisations de femmes, secteur privé, société civile, collectivités territoriales et partenaires au développement. Le Comité national PNIASAN qui regroupe les ministères clefs, les institutions et les agences engagés dans le développement agro sylvo pastoral et halieutique, les acteurs des principales zones agro écologiques du Sénégal, le GDSP, le SECNSA ex CLM, le SECNSA, la DGPPE, IPAR, le Groupe thématique développement rural et sécurité alimentaire des PTF, le Système des Nations Unies au Sénégal (bureau de coordination, FAO, PAM, FIDA, UNICEF), l'Union nationale des Chambres de Commerce, d'industrie et d'Agriculture du Sénégal (UNCCIAS) ont activement participé aux concertations. Au total, 650 personnes ont participé aux concertations, dont 39 % de femmes. Rappelons qu'en prélude aux concertations, différentes initiatives de réflexion et d'analyse sur les systèmes alimentaires conduites par des partenaires (FAO, SECNSA, IPAR, CNDN) ont été capitalisées. La 2^{ème} concertation nationale a bénéficié de deux présentations introductives du Hub FIDA Afrique de l'Ouest sur « *l'avenir de l'agriculture au Sénégal : 2030-2063* » et de la Direction Générale de la planification et des politiques économiques (DGPPE) sur « *l'état de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Sénégal* ».

Dans leur phase diagnostic, ces concertations nationales et locales ont permis au Sénégal d'identifier pour chaque piste d'action du Sommet (i) les tendances lourdes desdits systèmes et les moteurs qui les dynamisent, (ii) les forces et faiblesses qui caractérisent les systèmes alimentaires sénégalais en leur état actuel, (iii) les opportunités qui s'offrent et les menaces qui pèsent sur le devenir des chaînes de valeur alimentaires. Puis, dans une seconde phase d'orientation stratégique basée sur les conclusions de l'analyse diagnostic (caractérisation générale, enjeux et défis), les concertations ont abouti à la définition d'une vision, à la spécification des grandes ambitions et priorités qui s'y rattachent, ainsi que des axes stratégiques d'intervention permettant de réaliser les changements souhaités. Pour le déploiement efficace de la stratégie, la réflexion a aussi porté sur les modalités d'implication de toutes les parties prenantes (responsabilité mutuelle) et de perpétuation des échanges (dispositif de concertation) au-delà de la tenue du Sommet.

Les Concertations ont offert une opportunité d'échanges diversifiés, ciblés et constructifs entre les parties prenantes des systèmes alimentaires, qui ont permis de rédiger cette feuille de route du Sénégal qui sera présenté lors du Sommet mondial.

Elles ont fait l'objet de comptes rendus et d'un document de capitalisation disponibles au niveau de la DAPSA, qui seront partagés et d'avantage valorisés dans le cadre du processus d'élaboration d'un plan d'actions post-sommet pour la mise en œuvre de la feuille de route du Sénégal.

II. Background sur les orientations et les performances récentes de la politique économique et alimentaire du Sénégal

Avec une population de 16 705 608 d'habitants en 2020 (ANSD), le Sénégal est la 4^{ème} puissance économique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la 2^{ème} de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

2.1. Orientations des politiques économiques et alimentaires

2.1.1. Les cadres stratégiques

Le Sénégal a adopté en 2014 un nouveau modèle de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) dont la vision est : « un Sénégal émergent à l'horizon 2035, avec une société solidaire dans un Etat de droit ». Les objectifs stratégiques définis pour le secteur Agricole, axe 2 du PSE, visent à accélérer le développement des filières de production afin de bénéficier de leur énorme potentiel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la création d'emplois et de richesses. Pour opérationnaliser le PSE des plans d'actions prioritaires ont été élaborés et mis en œuvre : le premier de 2014 à 2018 et le second de 2019 à 2023 en cours. Les enjeux du Plan d'actions prioritaires 2 ajusté et accéléré (PAP 2A), volet agricole, sont l'accélération de la souveraineté alimentaire du Sénégal par le renforcement de l'autonomie sur les produits de base.

2.1.2.1. Les politiques et programmes

Le Sénégal a élaboré et mis en œuvre plusieurs stratégies et des programmes pour opérationnaliser les politiques qui impactent les systèmes alimentaires. Il s'agit : du Programme National d'Investissement Agricole pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, PNIASAN 2^{ème} génération, traduction par l'Etat du Sénégal de la politique Agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP), des lettres de politiques sectorielles de l'Agriculture, de la pêche, de l'environnement et du commerce, du Programme Agricole de Souveraineté Alimentaire Durable et de l'Emploi des jeunes (PASADEJ en cours d'élaboration), de la Stratégie Nationale de Gestion Durable des Eaux de Ruissellement et de Lutte contre la Salinisation des Terres au Sénégal (SNGDERST 2013-2027), de la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience 2015-2035, du Plan national de développement de l'élevage, du Plan stratégique multisectoriel de la nutrition (PSMN 2018-2022), du Plan national de Développement sanitaire et social (PNDSS 2019-2028) du document de politique de l'alimentation scolaire au Sénégal (cantines scolaires), du PSE vert qui englobe l'agroécologie, etc. En outre, plusieurs initiatives en matière de nutrition ont été mises en œuvre par le CNDN en collaboration avec le Ministère de la Santé et de l'action sociale et le système des Nations Unies (exemple de l'Initiative SUN).

2.1.3. Les engagements stratégiques financiers

Le Plan d'actions prioritaires 2 ajusté et accéléré (PAP 2A) consacre : (i) 1 195,2 milliards de FCFA (9,9% du coût de la stratégie) à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'environnement ; (ii) 1 023,7 milliards de FCFA (8,4%) à la santé et à la nutrition ; (iii) 569,3 milliards (4,7%) au développement communautaire, équité sociale et territoriale.

2.2. Principaux achèvements /performances

2.2.1. Au plan macro-économique

L'amélioration du cadre macroéconomique constitue un défi majeur de la seconde phase du PSE. La revue annuelle conjointe (RAC 2020) sur l'état de mise en œuvre de la politique économique et sociale de l'année 2019 indique que, l'économie nationale s'est installée progressivement sur une trajectoire de croissance forte et durable, conjuguée à une baisse progressive du déficit budgétaire et un faible niveau de l'inflation (**taux de croissance du PIB réel** estimé à **5,3% en 2019** contre 6,4% en 2018). La croissance du PIB, en 2019, est portée principalement par le bon comportement des branches d'activités telles que la pêche, la fabrication de produits agroalimentaires, la construction, le

commerce, les transports, les services financiers et les assurances ainsi que les « activités spécialisées, scientifiques et techniques ». Le **PIB par habitant** a enregistré une croissance de 2,1%, passant de 803 317 FCFA en 2018 à 820 587 FCFA en 2019. L'augmentation du PIB par habitant sur la même période classe le Sénégal, premier pays de l'UEMOA qui a le plus faible taux de pauvreté selon la dernière enquête harmonisée de suivi des conditions de vie des ménages (EHCVM). Ces performances ont été fortement perturbées en 2020, par les effets de la pandémie de la Covid-19 qui a impacté certains secteurs d'activités. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 1,5 % en 2020 contre une prévision initiale de 6,8%.

2.2.2. Au niveau des ODD

Globalement, la mise en œuvre du PSE durant la période 2014-2019 a permis au Sénégal d'obtenir des progrès significatifs dans nombre d'objectifs clés du développement durable (ODD). La stabilité du cadre macroéconomique et la mise en œuvre de programmes d'envergure (PUMA, PUDC, PROMOVILLES, PNBSF et CMU) ont installé l'économie sur une trajectoire de croissance forte et durable. Ces progrès ont permis au Sénégal de se classer à la 124^{ème} place au niveau mondial (avec un score de 57,3), 10^{ème} en Afrique et 1^{ère} en Afrique de l'Ouest, d'après le rapport mondial sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable en 2019.

Dans le domaine spécifique de la lutte contre la faim (ODD2), la mise en œuvre des programmes sectoriels de nutrition et de sécurité alimentaire a entraîné des avancées significatives dans la plupart des cibles de l'ODD notamment sur la prévalence de la malnutrition ou retard de croissance qui a connu une tendance baissière depuis 2015. Afin de maintenir cette dynamique, le Gouvernement a mis en place en 2020, un Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES) en réponse au choc de la pandémie de la COVID-19.

III. Analyse diagnostique des systèmes alimentaires du Sénégal

3.1. Caractéristiques globales relatives aux pistes d'action

Les conclusions du diagnostic participatif et inclusif des systèmes alimentaires du Sénégal ont respectivement porté sur (i) la caractérisation générale des niveaux de performance actuelle relativement aux objectifs de changement pistes d'actions) envisagés par le Sommet, (ii) les enjeux de l'amélioration de tels degrés d'efficacité, et (iii) les défis à relever pour ce faire.

Les caractéristiques globales suivantes des systèmes alimentaires ont été retenues :

- L'accès de tous à des aliments sains et nutritifs n'est pas totalement garanti parce qu'en dépit de leurs forces et opportunités avérées, lesdits systèmes recèlent encore des faiblesses et font face à des menaces nécessitant une prise en charge tout aussi diligente qu'efficace ;
- Le fonctionnement des modes de consommation reste à parfaire par (i) le renforcement du dispositif de contrôle de la qualité sanitaire des aliments, notamment en ce qui concerne ses fonctions de régulation, de normalisation, (ii) l'éducation nutritionnelle des consommateurs, et (iii) l'amélioration des systèmes d'information de marché à l'intention des producteurs et des consommateurs ainsi que de tous les autres acteurs des maillons de la chaîne alimentaire ;
- Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux et halieutiques sont moyennement durables en raison, notamment, de pratiques qui dégradent les ressources naturelles, perturbent les écosystèmes et réduisent la biodiversité, menaçant la santé humaine et animale ;

- La répartition des moyens de subsistance est inéquitable entre les territoires, d'une part, et les catégories socio-économiques (hommes, femmes jeunes, nantis, moyens, pauvres, très pauvres), d'autre part, rendant les systèmes alimentaires sénégalais moyennement inclusifs et égaux ;
- Les systèmes alimentaires sont moyennement résilients du fait : (i) d'un recours exclusif aux mécanismes ponctuels et non structurels de réponse aux chocs, (ii) de l'absence d'une politique alimentaire englobante (couverture de tous les secteurs), et (iii) d'une insuffisance des investissements dans la production, le stockage et la transformation des produits alimentaires.

3.2. Forces/atouts, opportunités et menaces

Une analyse approfondie des forces, faiblesses, opportunités et menaces donne les résultats suivants :

Forces : le Sénégal dispose de (i) divers stratégies, politiques et programmes alignés au PSE qui prennent en charge, outre les problématiques sectorielles et des préoccupations de développement des chaînes de valeurs, les questions transversales de genre, de migration, de changement climatique, de nutrition et de sécurité alimentaire ; (ii) un ensemble d'institutions de recherche, de normalisation, de contrôle de la qualité sur tous les maillons de la chaîne des systèmes alimentaires (ISRA, ITA, ASN, Services d'hygiène, Direction du Commerce Intérieur, Universités, CERES Locutox, LARNAH, LARTES, CRES, Africa Rice, etc.) de formation technique et professionnelle et d'instruments financiers (LBA, BNDE, FONSTAB, FONGIP, FONSIS, FADSR, FNDASP, Institutions de Micro finance...), et toutes les structures d'appui et conseil agricole (ANCAR, SODAGRI, SAED, etc.) de formation technique et professionnelle en soutien au secteur agroalimentaire ; (iii) un dynamisme et une intensification du développement des chaînes de valeur agroalimentaires (de la production à la consommation) ; (iv) existence d'un grand potentiel productif constitué de terres, eaux et forêts non encore exploités de manière optimale alors qu'il offre de larges possibilités d'augmentation des superficies irriguées, d'aménagement de réserves pastorales consistantes et d'installation de bassins piscicoles ; (v) une capacité d'adaptation suite aux chocs avec la définition du Programme de Résilience Économique et Sociale (PRES) en réponse aux effets de la pandémie de la COVID-19, (vi) existence d'un réseau routier, (vii) existence d'organisations professionnelles dans les différents secteurs des Systèmes alimentaires, (viii) existence d'instruments de financement innovant (loi PPP), (viii) importance du cheptel, (ix) accroissement et diversification de l'offre de produits alimentaires par une meilleure exploitation des ressources en eaux souterraines et de surface, des ressources animales, forestières et halieutiques, ainsi que la valorisation de la diversité des zones agro écologiques.

Faiblesses : les systèmes alimentaires font face aux difficultés ci-après : (i) des facteurs de production difficilement mobilisables (intrants, conseil agricole, équipement crédit, eau, énergie, terre, etc.) ; (ii) une forte dépendance aux importations pour satisfaire les besoins de nourriture des populations sénégalaises liée à une insuffisance de la production alimentaire nationale ; (iii) une grande vulnérabilité des exploitations familiales, des petites unités de transformation, face aux chocs climatiques récurrents et aux crises sanitaires et sécuritaires ; (iv) la persistance des inégalités de genre au détriment des jeunes et des femmes dont l'accès aux ressources productives et aux sources de revenus est encore relativement restreint dans les chaînes de valeur alimentaires ; (v) un déficit de moyens et systèmes d'information, de marketing et de communication pour la diffusion de connaissances appropriées sur les aliments et modes de consommation en vue de l'amélioration de

l'état nutritionnel et sanitaire des populations ; (vi) une efficacité insuffisante du dispositif de gouvernance pour cause d'un déficit de système de suivi-évaluation englobant et d'absence de procédures systématiques de capitalisation d'expériences, (vii) dépréciation du capital semencier.

Opportunités : les opportunités suivantes sont soulignées : (i) meilleure exploitation des ressources en eaux souterraines et de surface, des ressources naturelles (animales, forestières, halieutiques...), ainsi que la valorisation de la diversité des zones agro écologiques ; (ii) émergence de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ; (iii) augmentation potentielle des ressources financières du secteur alimentaire avec les retombées prochaines des exploitations minières, pétrolières et gazières ; (iv) déploiement soutenu du réseau de la grande distribution en zone urbaine qui devrait favoriser le développement de la commercialisation de produits alimentaires ; (v) existence de nouveaux mécanismes et instruments de financement innovant à l'instar du Fonds Vert Climat (FVC), du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et des PPP à valoriser ; (vi) amélioration de l'accès aux marchés avec le renforcement des infrastructures rurales et voies de communication (pistes de production) par des plans (PNADT) et programmes tels que le PUDC, le PUMA, la mise en place des agropoles et autres ; (vii) accélération de la croissance et de la transformation des chaînes de valeur alimentaires avec le soutien des politiques et programmes de développement communautaires (UEMOA et CEDEAO) et des partenaires au développement ; (viii) la mise en place d'agropoles pour booster la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; (x) le regain d'intérêt pour le consommateur local.

Menaces : les risques auxquels font face les systèmes alimentaires sont : (i) la volatilité des prix à l'importation et à la consommation des produits agroalimentaires ; (ii) l'intensification des conflits transfrontaliers entraînant une baisse des flux intra régionaux ; (iii) les impacts négatifs des changements climatiques et autres chocs sanitaires, économiques et sociopolitiques ; (iv) la dégradation des ressources naturelles, la réduction du foncier rural pour cause d'avancée accélérée des périmètres urbains ; (v) la perte de compétitivité des unités nationales de production, de transformation et de commercialisation des produits alimentaires pour cause d'alourdissement de la pression fiscale et d'intensification de la concurrence dans le contexte de la libéralisation et de la mondialisation des échanges ; (v) une éventuelle crise de la filière avicole pour cause de levée des interdictions d'importations de volailles sous la pression des pays exportateurs membres de l'OMC ; (vi) les pertes de récolte et particulièrement post-récoltes pour cause d'envahissement de ravageurs transfrontaliers (criquets pèlerins, mouches des fruits, chenille légionnaire, etc.), ; (vii) l'apparition de zoonoses et autres épidémies (Covid-19, Ébola), et (viii) les conflits fonciers entre agriculteurs-éleveurs, d'une part, et entre paysans et agrobusiness, d'autre part.

3.3. Tendances lourdes et principales variables de changement

L'analyse de la dynamique des systèmes alimentaires au cours des concertations nationales a permis de mettre en exergue des tendances qui, au cours des 5 à 10 dernières années, les ont négativement ou positivement impactées.

Parmi les tendances défavorables, l'attention a été particulièrement portée sur l'augmentation du taux d'anémie chez les enfants, adolescents et femmes enceintes, des taux d'obésité et de surpoids ainsi que des maladies telles que le diabète et l'hypertension artérielle. Il faut noter également l'affaiblissement du dispositif d'opérationnalisation du cadre légal et réglementaire de la normalisation de la qualité et de l'hygiène des aliments à tous les niveaux des chaînes de valeur, un développement insuffisant des infrastructures de stockage, de conservation et d'échange des produits alimentaires, la diminution des espaces agricoles et pastoraux due à l'avancée de périmètres urbains, à l'implantation

d'exploitations minières et à la dégradation continue des terres, la baisse de la productivité et de la compétitivité des exploitations familiales.

Parmi les tendances favorables, il faut noter l'amélioration du secteur de la transformation favorisant le « consommer local », la forte croissance de la restauration de proximité (dite "de rue") en milieu urbain et périurbain et du nombre de traiteurs informels, augmentant ainsi l'accès des ménages pauvres aux produits alimentaires cuits, la croissance soutenue de la filière avicole dans tous ses maillons, l'extension du réseau de la grande distribution offrant une opportunité croissante de mise en marché des produits alimentaires fournis par les agriculteurs, éleveurs et pêcheurs locaux.

Parmi les moteurs qui impulsent, accélèrent, décèlent ou freinent les diverses composantes dynamiques des systèmes alimentaires du Sénégal, on peut citer : (i) **le système de normalisation et de contrôle de la qualité des aliments** à tous les maillons de la chaîne (production, transformation, conditionnement, stockage, transport, distribution, restauration, consommation). Son efficacité est encore insuffisante au vu du manque d'hygiène et de salubrité constaté à plusieurs niveaux ; (ii) **le dispositif de commercialisation des produits alimentaires** dont les dysfonctionnements (accès difficile des exploitations familiales aux marchés, barrières tarifaires relativement élevées) réduisent l'offre, provoquant ainsi la hausse des prix, et son corolaire, la restriction de l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs ; (iii) **le système d'information et de communication sur l'alimentation et la nutrition** qui reste très peu visible et opérationnel malgré l'existence certaine de nombreuses et diverses composantes institutionnelles et programmatiques dont les défaillances entraînent les tendances de perpétuation de modes de consommation nuisibles à la nutrition et à la santé des populations ; (iv) **le système de protection sociale** (dans toutes ses composantes alimentaire, nutritionnelle, sanitaire, patrimoniale et sociale) qui s'est renforcé avec le plan sésame, l'octroi de bourses familiales, la couverture maladie universelle et la mise en place de cantines scolaires, mais qui ne permet toujours pas de toucher une masse critique de ménages pauvres ; (v) **le dispositif de régulation de la concurrence internationale dans le secteur alimentaire**, concurrence induite par la libéralisation et la mondialisation des échanges très défavorables aux petites et moyennes unités nationales de production, de transformation et de distribution alimentaire. Leur conséquence immédiate est l'entrave à l'accumulation de moyens de subsistance suffisants pour un accès amélioré aux aliments sains et nutritifs. Les avancées enregistrées dans les filières avicoles, de l'oignon et de la pomme de terre incitent au renforcement de ce dispositif ; (vi) **le système de recherche-développement et de conseil agro-sylvo-pastoral et halieutique** très fortement attendu en matière de gestion durable des terres, de maintien de la biodiversité, d'information sur le climat, de promotion de l'agro écologie et de l'agriculture biologique, d'amélioration génétique des races laitières locales, de valorisation des ressources forestières non ligneuses et de préservation des ressources halieutiques ; (vii) **le dispositif de formation professionnelle et de développement des ressources humaines** dudit secteur en perspective de la modernisation durable des systèmes de production (adoption de technologies issues de la recherche), de l'emploi massif des jeunes, et de la promotion de l'entrepreneuriat féminin ; (viii) **le système de financement des unités de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires** qui ne permet toujours pas un accès élargi et peu coûteux au crédit à des fins d'exploitation (intrants, trésorerie) ou d'investissements (animaux, équipements, bâtiments), malgré d'importants efforts de promotion d'institutions de microfinance, de création établissements financiers nationaux et de mise en place de lignes de crédit et de fonds de garanti.

IV. Quels systèmes alimentaires durables pour le Sénégal à l'horizon 2030

4.1. Vision et implications en termes de stratégie

Le Sénégal a, dans sa volonté de développement de systèmes alimentaires durables, la vision d'une « *nation performante, inclusive et résiliente dans la production, la transformation, la distribution et la consommation durables d'aliments sains et nutritifs pour une société émancipée de la faim et de la malnutrition* » à l'horizon 2030.

Pour la matérialisation effective de ce futur bien possible et à la portée des Sénégalais, les axes stratégiques (domaines d'actions) suivants sont retenus :

- ❖ **l'amélioration de la production, de la transformation, de la commercialisation et de la consommation des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques de qualité.** Cet axe devrait inclure toutes les actions relatives à la gestion durable et la sécurisation des terres, le développement et l'amélioration des systèmes d'irrigation et la maîtrise de l'eau, le développement des infrastructures rurales, l'accès aux intrants, l'appui à la recherche-développement, au conseil agricole et à la formation, la diversification des productions vivrières et de rente, la transformation, le stockage et le conditionnement etc ;
- ❖ **le renforcement du cadre législatif et réglementaire des systèmes alimentaires** pour l'application effective des normes de production, de stockage, transformation, de conditionnement et de commercialisation des produits alimentaires, le renforcement de la législation sur la qualité sanitaire des aliments et la gestion des déchets alimentaires, la gestion des terres , la finalisation du processus de réforme foncière et la gouvernance foncière avec préférence nationale, le développement d'une communication alimentaire, etc. ;
- ❖ **le renforcement de la résilience des systèmes alimentaires** avec le développement de l'alerte précoce, la facilitation de l'accès des ménages et entités économiques aux services financiers, d'assurance et de protection sociale, la promotion de bonnes pratiques d'Agriculture Intelligente face au Climat (AIC) et de l'agro écologie et la solution basée sur la nature pour une meilleure prévention et une bonne gestion des aléas climatiques, le renforcement de l'accès à l'eau et à l'assainissement, le renforcement de l'accès à l'énergie.

4.2. Interventions/Investissements pour soutenir le système alimentaire durable à l'horizon 2030 et les résultats et comportements attendus

Pour opérationnaliser les axes stratégiques définis, plusieurs types investissements sont prévus dans divers secteurs : (i) amélioration des systèmes de production agricole, sylvicole, pastorale et halieutique, vivriers et à haute valeur ajoutée ; (ii) développement des systèmes d'information, de communication et d'éducation pour l'alimentation et la nutrition (iii) renforcement du réseau des laboratoires d'analyses des aliments ; (iv) accélération et extension de la mise en œuvre du volet hydraulique des projets et programmes; (v) initiation d'un programme intégré de récupération et d'amendement des terres dégradés et la promotion de l'agro écologie ; (vi) développement de projets et programmes de protection sociale intégrés et sensibles à la SA, à la CMU et à la nutrition ; (vii) appui à l'aménagement d'aires de stockage, d'unités de transformation et de conditionnement de produits alimentaires ; (viii) extension et accélération du processus de création de cantines scolaires ;

(ix) création d'un Observatoire des systèmes alimentaires, (x) érection de nouveaux terroirs résilients ;
(xi) renforcement de la communication en langues nationales.

Sur le plan budgétaire, les besoins seront probablement supérieurs à 4 milliards USD. L'investissement projeté par l'étude prospective du FIDA sur l'avenir de l'agriculture au Sénégal s'élève à lui seul à 1 862 766 559 USD d'ici 2030 pour les productions végétales et animales. Le budget d'investissement agricole actuel, qui ne couvre pas l'ensemble des besoins pour le développement de systèmes alimentaires durables, s'élève pour l'année 2021 à 310 809 088 USD d'après le ministère des Finances et du Budget du Sénégal. Les besoins financiers seront donc très importants et le Sénégal devra développer des mécanismes et partenariats de financement innovants entre l'Etat, le secteur privé, les collectivités territoriales et les PTF pour construire des systèmes alimentaires durables et résilients.

V. Pilotage du système alimentaire du Sénégal à l'horizon 2030

5.1. Engagements (mesures de politique)

En matière de politiques publiques, les premières mesures seront relatives à l'environnement fiscal : (i) réduction de la TVA sur les échanges de facteurs de production (intrants, équipements, services) et de produits destinés à la prise en charge de la malnutrition aiguë et à la fortification des aliments (lait notamment) ; (ii) subvention ou allègement fiscal et tarifaire des acquisitions technologiques innovantes des micros, petites et moyennes unités de production et de transformation des chaînes de valeur agroalimentaires ; (iii) exonérations et allègements fiscaux des approvisionnements des systèmes de production agro écologique et d'agriculture biologique en énergies renouvelables, intrants et équipements ; (iv) exonérations et allègements fiscaux des projets d'insertion (startups) de jeunes dans le secteur tertiaire en milieu rural.

Les autres mesures sont : (i) renforcement et application de la législation sur la régulation des importations et le contrôle du système de distribution de produits alimentaires : transports, marchés, commerces, établissements restaurants, fast-foods, et autres unités pour une mise aux normes ; (ii) adaptation des dispositions juridiques sur le foncier aux préoccupations de sauvegarde de la base productive des exploitations familiales ; (iii) évaluation et actualisation de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastoral (LOASP) axée sur l'intégration des autres sous-secteurs (pêche, autres domaines pour le développement de systèmes alimentaires inclusifs et équitables), et sur le renforcement des organisations socioprofessionnelles pour un meilleur accès aux services de recherche et conseil agricole ainsi qu'aux technologies améliorées ; (iv) prise de disposition de discrimination positive en faveur des jeunes et des femmes au niveau de tous les programmes de développement agroalimentaire et rural, (v) renforcement de la formation, de la recherche, du conseil agricole dans les domaines agro sylvo pastoraux et halieutiques et de la nutrition, (vi) reconstitution du capital semencier.

5.2. Dispositif institutionnel de mise en œuvre

Inscrites dans une perspective post-Sommet de mise en œuvre effective de l'engagement de développement de systèmes alimentaires durables, inclusifs et équitables, les concertations nationales sont appelées à se pérenniser pour la mise en œuvre performante des actions prioritaires retenues. Un dispositif durable et fonctionnel de concertation participative et inclusive est ainsi nécessaire à la poursuite de la collaboration de tous à la réalisation de la vision définie.

A cet effet, l'application des "dispositions diverses" de la LOASP a été fortement recommandée. Celles-ci instituent :

- Un Conseil Supérieur d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (article 75), présidé par le Président de la République avec l'appui (secrétariat) du Ministre chargé de l'agriculture et la participation, en qualité de membres à part entière, de représentants des ministères compétents, des collectivités territoriales et de toutes les organisations professionnelles (GDSP, UNCCIAS, etc.) ;
- Un Comité Régional d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (article 76) présidé par le Gouverneur de région, avec l'appui du Directeur Régional de Développement Rural (DRDR) et la participation des collectivités territoriales, de représentants locaux des organisations professionnelles susvisées ;
- Une Conférence agricole annuelle (article 77) d'évaluation des acquis et d'orientation de la poursuite des efforts.

Pour donner un cachet particulier à la problématique du développement des systèmes alimentaires dans le cadre de cet organe de gouvernance du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, il a été préconisé de capitaliser l'expérience des concertations en direction du Sommet. Au cours de ces dernières, le Comité technique PNIASAN, appuyé par le Groupe Développement Rural et Sécurité alimentaire des partenaires techniques et financiers, l'UNCCIAS et en collaboration avec les services régionaux déconcentrés et les organisations professionnelles locales, ont joué un important rôle de cadrage et d'impulsion des réflexions et échanges.

Outre les départements ministériels et structures publiques concernés par la sécurité alimentaire, la nutrition et la protection sociale, ce comité PNIASAN implique aussi le GDSP qui est constitué des organisations de producteurs, de la société civile et du secteur privé.

5.3. Mécanisme de suivi évaluation et de reddition de comptes

Le Sénégal dispose d'un système global de suivi-évaluation des politiques et programmes appelé **Cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE)**, mis en place par le décret n°2015-679 du 26 mai 2015. Ce CASE peut aussi servir pour le suivi-évaluation des programmes sur les systèmes alimentaires.

Cependant, lorsqu'on évalue les performances des systèmes alimentaires, il est primordial que les indicateurs dépassent la simple notion de rendements. Ces indicateurs de performance et d'efficacité doivent couvrir toutes les dimensions de durabilité (sociale, économique et environnementale). Comparer l'efficacité de ces systèmes sur une unique base économique souffre d'un manque de pertinence. De nombreux indicateurs peuvent participer à cette évaluation: valeur ajoutée à l'hectare, amélioration du niveau de vie, impacts environnementaux (empreinte carbone, biodiversité, ...), services écosystémiques rendus à l'échelle du territoire, résilience climatique et économique, création d'emplois, conditions de travail et pénibilité, respect des droits humains, autonomie des producteurs, relations équitables entre acteurs économiques, qualité nutritionnelle et prévention de problèmes de santé publique, etc. Renforcer les méthodes et capacités d'évaluation des impacts économiques, sociaux et environnementaux des systèmes est un défi majeur. La recherche scientifique a ici un rôle important à jouer. Des mesures de performances sanitaires, socioéconomiques et agro-environnementales, qui prennent en compte des critères socioculturels, doivent donc être développées et renforcées. Ces critères distinctifs d'évaluation sont nécessaires pour accompagner les praticiens.

VI. Conclusion

- **Eléments de conclusion**

En matière d'alimentation et de nutrition de ses populations, le Sénégal a maintes fois réitéré son option de souveraineté alimentaire qui exige des efforts (i) d'accroissement de la productivité des systèmes de production agricole, pastorale et piscicole, (ii) d'exploitation rationnelle des ressources forestières (produits forestiers non ligneux), pastorales et halieutiques (maritimes, fluviales et lacustres), et (iii) de développement des maillons de la transformation, du stockage, et conditionnement et de la distribution des produits alimentaires d'origine locale.

Cette position a été affirmée dès 2004, avec l'adoption de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) et confirmée par le PSE, document de planification stratégique du développement économique et social. Le PNIASAN, articulé aux politiques sectorielles de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement et secteurs connexes, offre un cadre opérationnel axé sur "la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition de la population sénégalaise".

Pour rappel tous les instruments stratégiques et programmatiques de développement économique et social sont alignés aux ODD pour le compte desquels l'ONU initie des concertations pour l'avènement de systèmes alimentaires durables.

C'est pourquoi, le Sénégal a immédiatement répondu à l'appel du Secrétaire Général A. GUTERRES en s'engageant dans une série de dialogues de haut niveau sur les systèmes alimentaires portés -par l'ensemble des départements ministériels impliqués dans le PNIASAN et fortement appuyée par les partenaires au développement dont les organismes du Système des Nations Unis.

- **Feuille de route prévisionnelle post-sommet**

Activités	Dates indicatives	Responsables
Organisation d'une réunion du dispositif institutionnel de pilotage .	Octobre 2021	Ministres /PNIASAN
Organisation d'une réunion du dispositif de coordination de la mise en œuvre	Novembre 2021	SG Ministres /PNIASAN
Organisation d'une réunion du dispositif de suivi-évaluation	Novembre 2021	Comité PNIASAN
Organisation de la table ronde de mobilisation des ressources financières	Décembre 2021	Ministre /Finances
Lancement des activités	Janvier 2022	Ministres /PNIASAN